

mement évolué, nous allons au-devant d'un échec.

Je sais qu'il y a des problèmes de compétence. Je sais que l'éducation est le droit sacré des provinces. Je sais aussi qu'en matière d'enseignement, comme dans bien d'autres domaines, les ressources de nos provinces ne suffisent pas aux besoins. Que faut-il faire alors?

Dans une publication que j'ai reçue récemment, *Financing Higher Education in Canada*, publiée par la Fondation des universités canadiennes, je note qu'entre 1958 et 1963, l'aide fédérale aux universités a atteint 245 millions de dollars. On ne saurait prétendre que le gouvernement fédéral ne se mêle pas d'éducation. De nombreux exemples en ont été donnés. Nous ne pouvons pas non plus nous attendre à ce que notre pays, étant formé de provinces aux ressources si diverses et aux richesses si inégales, puisse jamais voir le jour où les appels à la trésorerie fédérale, d'où qu'ils viennent, iront en diminuant au lieu d'augmenter sans cesse.

L'endroit me semble mal choisi pour entamer un débat du genre de celui qu'a entamé hier l'honorable député de Vancouver-Quadra (M. Deachman). Je trouve toutefois que c'est un domaine extrêmement important dont les Canadiens, et surtout les législateurs, devront s'occuper prochainement. Comme un éminent savant canadien l'a déclaré l'autre jour, on constate très souvent que le gouvernement fédéral s'adresse aux provinces avec une politesse et une timidité exagérée et qu'il reste très peu de choses du côté fédéral.

Songeant à l'importance de ce sujet, monsieur l'Orateur, espérant que je pourrais joindre ma voix à celle de mes collègues qui ont appuyé le gouvernement, et tenant compte des critiques bien fondées émanant de tous les partis, je me suis rappelé une petite histoire qui me semble très pertinente. Elle a trait à cette magnifique région des États-Unis, le Vermont. Dorothy Canfield Fisher dans son livre intitulé *The Vermont Tradition* raconte que, dans sa ville natale, un problème extrêmement grave et urgent se posait au sujet des routes et d'un pont, et l'on sait que, dans les régions montagneuses, les ponts sont très importants.

Cette assemblée de petite ville, ce joyau de la démocratie, se trouvait donc devant ce problème. Mais elle devait également faire face à celui de l'instruction de la jeunesse de la région.

Dans une petite ville de montagne où des crues subites déferlent le long des rives des cours d'eau quand il pleut un peu fort, les ponts occupent nécessairement une des premières places dans l'ordre de préférence. Or, nos ponts ont besoin d'être renforcés non seulement contre les crues répétées, mais en vue du tonnage toujours plus lourd de la circulation à l'heure actuelle. Il serait dangereux de ne pas les reconstruire. Mais il faudrait utiliser toutes les ressources d'une petite ville pauvre de

montagnes pour assurer l'entretien de nos ponts. Or, ajouter à ces dépenses le coût considérable d'une nouvelle école serait une folie!

Les besoins tangibles du corps et les besoins impalpables de l'âme et de l'esprit se sont affrontés. Les besoins matériels l'ont emporté. Ils paraissaient réels, solides. La petite flamme vacillante du devoir envers l'avenir des enfants de la ville n'était plus qu'une vague lueur dans le cœur de ceux qui devaient se prononcer dans quelques instants.

C'est alors que Patrick Thompson, fils d'immigrant, s'est levé pour déclarer:

On nous dit que notre ville ne peut se permettre de veiller à l'entretien et à la sécurité de nos ponts, tout en fournissant à nos enfants la préparation qui leur donnera une chance équitable dans la vie, par rapport aux autres enfants d'Amérique.

Voilà ce que l'on nous dit. En réalité, pas un d'entre nous ici ne le croit. C'est simplement que nous ne savons pas quoi répliquer. Mais mettons que ce soit vrai. Je dirai alors, que s'il fallait choisir, il faudrait laisser s'écrouler les ponts! Quel genre de ville voulons-nous avoir dans cinquante ans—un endroit où des imbéciles et des ignares feront la navette sur des ponts solides? Ou une ville dont la population intelligente et instruite sera en mesure de se faire une place dans le nouveau mode de vie? On sait ce que chacun de nous ici souhaite réellement. Je dirais donc: «Que les ponts s'écroulent!»

Ce concept des priorités est aussi le mien. J'appuie le gouvernement dans cette mesure, et j'espère qu'elle sera suivie par beaucoup d'autres, de plus longue portée, plus hardies, et plus utiles dans ce domaine important de l'instruction publique.

M. R. W. Prittie (Burnaby-Richmond): Nous débattons cette question depuis trois jours. On ne nous le reprochera pas, je pense, car nous traitons là d'un sujet très important, digne de notre époque. J'aimerais pouvoir dire que le bill à l'étude vaut le temps que nous mettons à l'examiner.

Lorsque nous traitons des besoins en matière d'instruction supérieure au Canada, il est inévitable que l'une des principales questions qui se pose, et dont nous avons souvent parlé ces trois derniers jours, a trait au rôle que joue le gouvernement fédéral dans le domaine de l'instruction, compte tenu des dispositions de l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. J'aurai quelque chose à dire à ce sujet plus tard.

J'ai suivi tout le débat de près—je puis dire que j'attendais mon tour de prendre la parole—et j'ai écouté tous les discours prononcés ces trois derniers jours. Pendant ce temps, j'ai pensé que—et cela peut se révéler intéressant—même si cinq partis sont représentés à la Chambre à l'heure actuelle, il devrait réellement y en avoir six. Il ressort des discours prononcés par l'honorable député de Joliette-L'Assomption-Montcalm (M. Pigeon), l'honorable député de Berthier-Maskinongé-Delanaudière (M. Paul) et certains autres, que ces députés ne partagent